



FICHE TERRAIN · NEGOFRANCE

Observation ou interprétation ?

Séparer ce qui est constaté de ce qui est supposé.

01 Observation

- Décrire ce qui est visible ou audible
- Utiliser des mots concrets et vérifiables

02 Interprétation

- Présenter le sens attribué comme une hypothèse
- Chercher au moins deux explications alternatives

03 Vérification

- Questionner avec neutralité
- Ne jamais conclure automatiquement à la fermeture, au mensonge ou à l'hostilité